

Affichage : le 20/03/2025

COMMISSION DES JEUNES Consultation du 18/03/2025 par mail
--

Consultés : Mmes M.BOURGAIN, A.DEWEZ, C.LOISEL. MM. FOURNIER, JC DAGBERT, L.CARPENTIER, M.DESOMBRE, C.DHIEUX, P.LEMAITRE, E.PICOT, N.PIHEN, A.SERGENT

Coupe Côte d'opale U 13 du 08/02/24

30046108 EPERLECQUES CA – LICQUES ES

Non envoi de la feuille de match dans les 24 heures par le club de EPERLECQUES CA. Homologué : EPERLECQUES CA 0 LICQUES ES 3 par pénalité. Amende 10 euros à EPERLECQUES CA.

30046152 GROUP.OPALE FOOT – OYE PLAGE ES 8

Match homologué : GROUP.OPALE FOOT 4 OYE PLAGE ES 8 3

Coupe Côte d'opale U 11 du 08/02/25 et 05/03/25

30053272 NORTKERQUE AS B – PAYS DE LA LYS B

Homologué : NORTKERQUE AS B 2 (82 jonglages) PAYS DE LA LYS B 2 (83 jonglages) . PAYS DE LA LYS qualifiée pour le tour suivant.

30053276 FRUGES AS B – GROUP.LYSAAFOOT C

Homologué : FRUGES AS B 2 (73 jonglages) GROUP.LYSAAFOOT C (120 jonglages). GROUP.LYSAAFOOT qualifiée pour le tour suivant.

30053278 AUBIN SC – FRUGES AS

Homologué : AUBIN SC (124 jonglages) FRUGES AS (128 jonglages). FRUGES AS qualifiée pour le tour suivant.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

C.FOURNIER